

COMMUNE DE NONTRON

Place Alfred Agard – BP 103 – 24300 NONTRON

Tel 05 53 60 84 00 – courriel: accueil@nontron.fr

A V I S

Le Conseil Municipal de Nontron se réunira en séance ordinaire
Le Mardi 1^{er} Mars 2022 à 18 H 30 à la Mairie

ORDRE DU JOUR

-Approbation du compte-rendu de la précédente séance

- 1- Compte administratif 2021 : approbation du compte de gestion du comptable public concernant le budget de la régie photovoltaïque et affectation du résultat
- 2- Compte administratif 2021 :t approbation du compte de gestion du comptable public concernant le budget principal de la commune et affectation du résultat
- 3- Création d'un emploi temporaire dans le cadre des CAE PEC (service municipal du cimetière)
- 4- Convention relative à la participation aux charges de fonctionnement de l'école de Saint-Martial-de-Valette
- 5- Participation aux frais de fonctionnement de l'école de Saint-Martial-de-Valette pour l'année 2021/2022
- 6- Voirie d'intérêt intercommunautaire : demande d'incorporation de voies communales
- 7- Voirie d'intérêt intercommunautaire : convention de réalisation de prestations de services relative aux travaux d'entretien et de maintenance de la voirie intercommunautaire et de ses accotements
- 8- Charte « Ville Aidante Alzheimer » entre l'association France Alzheimer Dordogne et la Commune de Nontron
- 9- Réforme de la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique territoriale : débat
- 10- Débat de politique générale

-Informations diverses

Nontron, le 24 Février 2022
Le Maire,
Nadine HERMAN-BANCAUD

